

Appel ESR à l'action le 31 Janvier

Les organisations soussignées se battent depuis des années pour que les établissements et organismes d'Enseignement Supérieur et de Recherche puissent remplir leurs missions fondamentales de formation et de recherche.

La situation ne cesse de se dégrader. En témoignent encore les récentes difficultés budgétaires de nombreuses universités et des organismes - amenant gels et suppressions d'emplois, suppressions d'enseignements ou dégradation des conditions de travail et d'études -, l'augmentation de la précarité due principalement à la course aux ressources propres, notamment avec les appels d'offre (ANR, IDEX...).

Des revendications sont mises en avant par les fédérations de fonctionnaires à l'occasion des discussions programmées dans l'agenda social de la Fonction Publique : l'emploi en exigeant un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois et des créations partout où cela est nécessaire, la suppression du jour de carence, la revalorisation du point d'indice et des carrières....

Le passage au Parlement d'une loi sur l'Ecole, qui a reçu un avis négatif dans les organes consultatifs de l'ESR (CNESER, CTMESR), est programmé. Une nouvelle loi sur l'enseignement supérieur et la recherche se prépare, dont le projet n'apporte pas la rupture attendue avec la loi LRU et la loi Pacte de la Recherche. De plus, ce projet de loi exclut un engagement du gouvernement sur les financements et les emplois.

Les organisations soussignées estiment qu'il faut changer de cap !

Dans l'enseignement supérieur et la recherche comme dans les autres administrations et services publics, le gouvernement doit permettre à la Fonction Publique et aux services publics de jouer tout leur rôle. Leur action est un puissant moyen pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales. Le rôle de l'État est aujourd'hui de donner les capacités d'agir pour améliorer la qualité des services rendus à tous les usagers sur l'ensemble du territoire et dans le même temps d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des agents.

Les organisations soussignées, constatant que les projets du gouvernement (politique salariale, emploi, réforme de l'école, loi sur l'ESR) ne répondent pas aux aspirations des salariés de l'ESR et des étudiants, appellent les personnels à organiser des AG rassemblant toute la communauté universitaire dans les établissements pour exprimer leurs exigences notamment sur les points suivants :

- Un plan de titularisation de tous les précaires occupant des fonctions pérennes et l'arrêt du non-renouvellement des contrats des CDD
- Le maintien du pouvoir d'achat et une véritable reconnaissance des qualifications
- Une augmentation des moyens d'Etat (dotations, créations d'emplois) pour revenir sur les suppressions et gels d'emploi dans les universités et les organismes de recherche ainsi que pour répondre aux besoins des formations et des laboratoires ; s cela passe par des financements récurrents des projets au lieu de financements en réponse aux appels d'offre (ANR, IDEX,)
- Une organisation démocratique du système universitaire assurant l'égalité de l'accès aux formations sur le territoire.

Sur cette base les organisations de l'ESR, en convergence avec l'appel à grève et manifestation des fédérations de la Fonction Publique de la CGT, de la FSU et de SUD appellent à participer à la journée d'action de la Fonction Publique le 31 Janvier.

FSU (SNESUP – SNCS- SNEP – SNASUB - SNETAP) – CGT (SNTRS)

SOLIDAIRES (Sud Recherche EPST) – UNSA (SNPTES-Sup'Recherche)